

Nombre de Membres du Bureau :  
- en exercice : 21  
- membres présents : 20  
- suffrages exprimés : 20  
- pour : 20

**DÉLIBÉRATION n° B2020/130**

L'an deux mille vingt et le 06 octobre à 18 heures trente, le Bureau de la Communauté de Communes du Plateau de Lannemezan s'est réuni au nombre prescrit par la loi à son siège social sous la Présidence de Monsieur Bernard PLANO.

**Présents** : Bernard PLANO, Philippe SOLAZ, Catherine CORREGE, Alain PIASER, Joëlle ABADIE, Valérie DUPLAN, Roger LACOME, Nicolas TOURON, Céline CASSAGNEAU, André RECURT, Ludovic PONTICO, Serge SOHIER, Maurice LOUDET, Albert BEGUE, Christiane ROTGE, Francis ESCUDE, Didier FAVARO, Jean-Bernard COLOMES, Martine LABAT, Régine SARRAT

**Absent excusé** : Laurent LAGES.

**Objet** : Finances - Attribution d'un fonds de concours à la commune de GOURGUE pour le financement de l'équipement numérique de la commune

Vu les articles 5111-4 et suivants du CGCT,

Vu l'article L. 5214-16-V du CGCT,

Vu la délibération du Conseil Municipal de la commune de GOURGUE sollicitant un fonds de concours d'un montant de 1 043 € à la CCPL pour l'opération : Equipement numérique de la commune.

Vu le plan de financement de l'opération,

Dépenses	En € HT	Recettes	En € HT
Opération d'équipement numérique de la commune	2 086.00 €	Fonds de concours CCPL	1 043.00 €
		Autofinancement commune	1 043.00 €
<b>Total</b>	<b>2 086.00 €</b>	<b>Total</b>	<b>2 086.00 €</b>

**LE BUREAU :**

Le Président entendu, après en avoir délibéré, à l'unanimité des voix exprimées,

**DÉCIDE :**

- d'accorder un fonds de concours d'un montant de 1 043 € à la commune de GOURGUE pour le financement de l'équipement numérique de la commune.

Pour copie conforme,

Le Président  
Bernard PLANO

Affichée le 16 OCT. 2020

Monsieur le Président,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,  
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de la présente notification



Accusé de réception en préfecture  
065-20070787-20201006-2020-130B-DE  
Date de télétransmission : 16/10/2020  
Date de réception préfecture : 16/10/2020